



© Ville of Angers - Thierry Bonnet

dossier
de presse

ANGERS, VILLE
EN MOUVEMENT



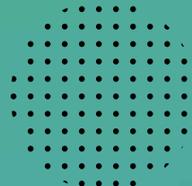
+
+
+

ANGERS, VILLE À VIVRE

VISITE DE TERRAIN DU 29 AOÛT 2024



+
+



angers Loire
métropole
communauté urbaine



ρ **3 - ÉDITO**

ρ **4 - ACADÉMIE ET KENNEDY**

une entrée de ville restructurée,
végétalisée et apaisée

- La Place Kennedy apaisée et végétalisée
- Le parking du Château pour compenser la suppression des stationnements de surface
- Des aménagements dans une logique globale de quartier

ρ **15 - DES AMÉNAGEMENTS SUR LA PROMENADE DE RECULÉE**

pour valoriser la rivière
et développer ses usages

- Un projet qui s'inscrit dans le cadre de « Rives vivantes »

ρ **18 - BELLE-BEILLE**

un quartier repensé pour mieux répondre
aux attentes des habitants

- Repenser l'aménagement des espaces publics pour faire face aux nouveaux enjeux
- Des équipements de proximité pour les habitants

ρ **26 - LE QUARTIER SAINT-SERGE**
ou, comment penser les mixités d'usages
entre quartier urbain et renouvellement
d'une zone d'activités

- Projet Métamorphose
- Projet Renaissance
- Des aménagements dans la continuité de la nouvelle patinoire « Angers IceParc »



édito



**Jean-Marc
VERCHÈRE**

Maire d'Angers
et Président
d'Angers Loire
Métropole

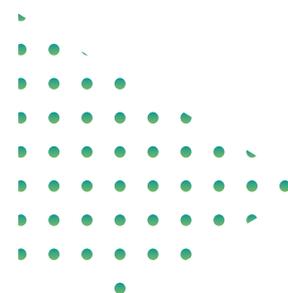
« Depuis une décennie, la ville d'Angers s'est engagée dans une transformation profonde, guidée par une vision ambitieuse et résolument tournée vers l'avenir. Les projets que nous avons réalisés et ceux que nous dévoilons aujourd'hui illustrent cette dynamique. Ils témoignent de notre volonté de faire d'Angers une ville plus verte, plus dynamique, plus accessible, plus solidaire et plus apaisée. Une ville où chaque quartier est conçu comme un lieu de vie, de partage et de cohésion, où chacun peut grandir, étudier, travailler, se déplacer, s'épanouir et se divertir...

Du cœur de Maine à la place de la Fraternité, en passant par les renouvellements urbains de Monplaisir et de Belle-Beille, jusqu'à la livraison de la nouvelle ligne de tramway, de l'Ice Parc, du gymnase du Haras ou encore du Centre de Congrès, on mesure l'ampleur du chemin parcouru. Ce chemin, nous continuons à le tracer, avec la même exigence et la même ambition.

Lors de cette 9ème visite de chantiers, nous vous présenterons les projets de la place Kennedy et du parking du Château, des aménagements qui incarnent notre volonté de redonner aux Angevins l'usage de leur espace public tout en valorisant notre patrimoine historique. Nous poursuivrons notre visite à Belle-Beille, un quartier en pleine mutation grâce au NPNRU et repensé pour mieux répondre aux attentes des habitants. Nous nous attarderons ensuite sur la Promenade de Reculée, incarnation du plan « Rives vivantes » et symbole de notre engagement en faveur des mobilités actives et de la reconquête de la Maine. Enfin, nous évoquerons la transformation du quartier Saint-Serge, véritable incarnation de la ville de demain, entre quartier urbain et zone d'activités repensée.

Ces réalisations, qu'il s'agisse d'équipements publics, d'aménagements urbains ou de projets de végétalisation, reflètent une approche cohérente et durable. Cette approche vise à renforcer l'attractivité de notre ville tout en préservant son identité et en anticipant les défis de demain. La transformation d'Angers s'inscrit ainsi dans une démarche de long terme, au service des Angevins et des générations futures.

C'est cette vision, forgée au fil des années, que l'équipe municipale continuera de porter avec détermination, pour que chaque quartier d'Angers reste un lieu où il fait bon vivre, ensemble. ».





ACADÉMIE ET KENNEDY

une entrée de ville restructurée,
végétalisée et apaisée

Le projet de réaménagement des places Kennedy et de l'Académie s'inscrit dans le Secteur Patrimonial Remarquable (SPR) de la ville et vient valoriser et mettre en valeur le site et son patrimoine.

Il intègre un volet paysager très fort en améliorant considérablement la perméabilité des sols sur cette emprise de 26 000 m². Cette perméabilité permet de lutter contre l'effet d'îlot de chaleur, d'améliorer la gestion des eaux pluviales et de maintenir la végétation existante en la renforçant sous différentes strates (arbres de hautes tiges, surfaces engazonnées, plantations de strates basses et moyennes).

Un apaisement de la circulation automobile est également au programme, via la réduction de voies de circulation sur les boulevards environnant et la substitution de stationnements de surface par le futur parking place de l'Académie. Ces aménagements profiteront aux piétons et aux cyclistes et permettront des aménagements confortables au contact des commerces et des monuments avoisinants, notamment le château et la tapisserie de l'apocalypse inscrite au registre international Mémoire du monde de l'UNESCO depuis mai 2023.

La place Kennedy, la rue Toussaint et le boulevard de Gaulle ainsi que le parking du Château seront réalisés en 2024 et 2025. Une fois le parking achevé, la place de l'Académie pourra, à son tour, être réaménagée et viendra finaliser l'ensemble.





LA PLACE KENNEDY

Après plusieurs années de concertation et d'études, le projet de réaménagement de la place Kennedy se concrétise. Le chantier, qui s'étend de la rue Toussaint au boulevard de Gaulle sera livré d'ici fin 2025, pour leur offrir un nouvel espace végétalisé, aux circulations apaisées, et plus que jamais tourné vers sa richesse patrimoniale.

Située à la croisée des flux et des quartiers, aujourd'hui trop peu exploitée, la place Kennedy est destinée à devenir plus qu'une simple entrée de ville. Demain, elle appartiendra véritablement au cœur de ville et incarnera un espace de déambulation, de rencontre et d'échange, mais aussi de contemplation.

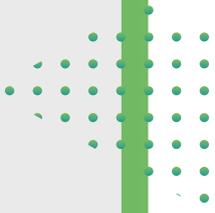
Végétaliser les places et valoriser les points de vue

Parmi les grandes ambitions qui ont guidé les réflexions en vue de l'aménagement de la place Kennedy : donner plus de place au végétal, et rendre tout le patrimoine visible d'un même point de vue. Dans le prolongement de la promenade du Bout-du-Monde, la place Kennedy sera ainsi piétonnisée. Des terrasses plantées de graminées et de plantes vivaces, assorties de chemins, de pavés enherbés et de bancs intégrés aux murets, offriront un remarquable panorama pour une ville toujours plus agréable à vivre. Cet îlot de fraîcheur sera complété par la plantation de micocouliers et de chênes.

Une circulation apaisée et un stationnement rationalisé

L'autre objectif phare du réaménagement du quartier est la réallocation de l'espace aux modes de déplacement actifs (marche, vélo). La circulation à vélo sera systématiquement facilitée par l'aménagement de pistes cyclables et de bandes cyclables. Différents types de stationnements réservés aux vélos seront installés. Le cheminement piéton sera sécurisé et facilité d'un bout à l'autre des deux places, dans l'optique d'accueillir des riverains, des visiteurs et touristes en chemin vers le château, la cathédrale, le musée David d'Angers ou la place du Ralliement.





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 87 arbres plantés : des chênes, des micocouliers, arbres fruitiers, ...
- 6 000 m² de surface végétalisée : des terrasses plantées, des pieds d'arbres végétalisés, des pavés enherbés,
- 40 % d'espace planté et perméable contre 5 % aujourd'hui
- 900 m d'aménagement cyclable confortable et sécurisé,
- 240 places de stationnement de surface supprimées (places Kennedy et Académie, bibliothèque Toussaint...)

CALENDRIER

- **Printemps 2024** : travaux sur les réseaux d'eau rue Toussaint.
- **Mi-octobre 2024** : travaux sur les réseaux d'eau boulevard de Gaulle ;
- **2024-2025** : travaux place Kennedy, rue Toussaint, boulevard de Gaulle ;
- **Fin 2025** : livraison place Kennedy ;
- **Fin 2025 - Début 2026** : début des travaux de la place de l'Académie.

CONCERTATION

- **Décembre 2020** : entretiens avec les associations, les commerçants et les usagers des équipements à proximité des places, et micro-trottoirs auprès des Angevins.
- **Décembre 2020 - février 2021** : enquête en ligne à destination de tous les habitants d'Angers Loire Métropole.
- **17 février et 23 septembre 2021** : réunions publiques de présentation du projet.
- **3 mars 2022** : réunion publique de restitution des études et de présentation des aménagements envisagés.
- **5 avril 2023** : réunion publique pour présenter l'avant-projet.

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **Phase 1 Kennedy-Toussaint-de Gaulle y compris statue** : 6,5 M€ HT
- **Phase 2 Académie** : 6,8 M€ HT

ÉQUIPES IMPLIQUÉES

- **Maîtrise d'œuvre** :
Jacqueline OSTY et associés, concepteur des aménagements urbains et paysagers.



Une nouvelle « Place » pour le Roi-René



© Kryzald Films - Ville d'Angers

Il a été acté qu'en 2025, la statue du Roi-René serait déplacée sur la place Kennedy afin de lui offrir un écrin lui permettant une meilleure mise en valeur. Ce déplacement, permettra également la simplification de la circulation, et la sécurisation des traversées de piétons et de vélos au carrefour des boulevards du Roi-René et du Général-De-Gaulle.





© Roland & Associés

LE PARKING DU CHÂTEAU

Le futur parking du Château, qui répond à une logique de parking d'entrée de ville, viendra compenser les places de stationnement supprimées dans le cadre de l'aménagement des places Kennedy et de l'Académie, notamment. Il sera construit à l'arrière de la caserne de l'Académie.

L'ambition du projet est d'apaiser ce secteur en donnant davantage de place aux mobilités douces, via la création d'espaces piétonniers végétalisés et de continuités cyclables avec une réorganisation des flux de circulation, et une diminution des espaces dédiés à la voiture. Pour ce faire, 240 places de stationnement en surface vont être supprimées, en comptant celles de la médiathèque Toussaint. D'où la nécessité de créer un parking qui offrira une nouvelle solution de stationnement adaptée, en entrée de ville.



300 places pour les voitures, 100 pour les vélos

L'ouvrage prévoit la création de 300 places, dont 10% seront équipées, dans un premier temps, de bornes de recharge électrique, et 100 places dédiées au stationnement des vélos.

Le parking s'insérera dans l'architecture du secteur avec une hauteur de mur inférieure aux bâtiments voisins que sont ceux de la caserne ou encore de l'immeuble Saint-Europe. Côté accès, l'entrée se fera par la rue de Quatrebarbes et la sortie par la rue Kellermann. Une nouvelle voie sera créée entre ces deux rues afin de fluidifier le trafic.

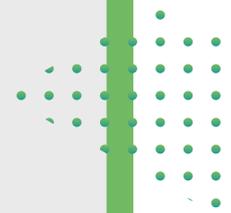
Cet équipement sera réversible, c'est-à-dire qu'il pourra à l'avenir être transformé en bureaux et logements. Au regard de la nécessité de penser au futur de l'ouvrage et d'une reconversion possible en logement, la logique structurelle, fonctionnelle et architecturale du parking a dicté un mode constructif adaptable.





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 240 places de stationnement supprimées (places Kennedy et Académie, bibliothèque Toussaint...)
- 100 places vélos sécurisées
> dont un espace dédié aux vélos cargos et des casiers
- 300 places voitures
> dont 2% PMR + 17 places électriques
- Un espace dédié aux 2 roues motorisés
- Une nouvelle voie végétalisée créée entre les rues Quatrebarbes et Kellerman
- Une venelle implantée entre le parking et la copropriété Saint-Europe



CALENDRIER

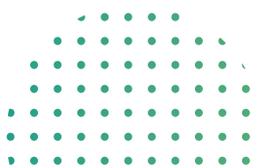
- **En cours jusqu'à mi-septembre 2024 :** travaux désamiantage/déconstruction ;
- **D'octobre à Décembre 2024 :** fouilles archéologiques ;
- **Novembre 2024 :** début des travaux de construction
- **Décembre 2025 :** livraison

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **8,5 M€ HT**

L'ÉQUIPE IMPLIQUÉE

- **Opérateur :** Rolland et Associés





DES AMÉNAGEMENTS DANS UNE LOGIQUE GLOBALE DE QUARTIER

Les futurs réaménagements autour des places Kennedy et de l'Académie ont été pensés dans une logique de continuité au regard de ce qui a déjà été fait dans le quartier et ses alentours. Toujours dans un même esprit de végétalisation et d'apaisement.

La promenade Jean Turc

La promenade Jean-Turc a été complètement repensée, pour offrir plus de nature en ville, plus d'espaces dédiés aux loisirs et à la détente et pour mettre en valeur la cathédrale, la cité et sa falaise ainsi que le château. Depuis son inauguration en juin 2018, la promenade offre un nouveau cheminement vert comprenant 50 nouveaux arbres, l'augmentation des surfaces végétales, l'installation de nichoirs à oiseaux, d'une fontaine avec des effets de lumière, et d'une aire de jeux.

DÉJÀ
LIVRÉ



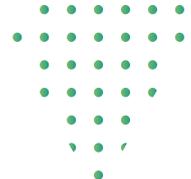


DÉJÀ
LIVRÉ

L'esplanade Cœur de Maine

L'esplanade Cœur de Maine a été créée grâce à la couverture de la voie des berges, sur 100 mètres. Elle est bordée d'un bout à l'autre d'une promenade en balcon au plus près de la rivière. Depuis son inauguration en juin 2019, elle a été adoptée par les Angevins et accueille de nombreuses animations. L'esplanade constitue une des pièces maîtresses d'un centre-ville redynamisé, mieux relié à la Douvre par la rénovation du pont de Verdun et la réalisation du Pont des Arts et Métiers et ouvert sur la Maine.





La promenade du Bout-du-Monde

Depuis juin 2016, la promenade du Bout-du-Monde a été piétonnisée en pavés naturels et végétalisée, offrant une zone pédestre de 18 m de large et 170 m de long. L'équipe d'architectes paysagistes Grether-Phytolab a utilisé un procédé original pour faire pousser de la végétation entre les pavés, visant à atténuer le caractère minéral de cette promenade. En tout, ce sont 3 000 m² qui ont été repensés afin de rendre le lieu accueillant pour les promeneurs venu profiter du belvédère qui a également été reconfiguré pour ouvrir la vue sur les rives de la Maine.



DÉJÀ
LIVRÉ



Le privé investit les espaces réaménagés par la ville ...

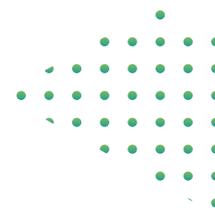


Crédit Mutuel

Face à la Maine, sur la place Molière réaménagée avec l'arrivée du tramway, l'ancienne usine Cointreau d'Angers accueillera le futur siège du Crédit Mutuel Anjou. Racheté par la banque en 1972, ce bâtiment de 65 000 m² va être réhabilité pour accueillir d'autres fonctions. Le projet, conçu par l'agence Sabh, avec Artelia et Techniques et Chantiers (OPC) prévoit de construire sur le toit un rooftop de 400 m², un lieu de restauration et 35 logements pour Ataraxia Promotion, comaire d'ouvrage de l'opération avec le Crédit Mutuel Anjou. Ces appartements de standing (du T2 au T4) seront surmontés de toitures végétalisées et donneront une touche aérienne au bâtiment.

Le bâtiment historique sera occupé par des bureaux sur près de 7 000 m², dont 1 500 m² sont ouverts à la location, mais aussi un parking de 47 places sur les deux premiers niveaux. La fameuse salle des alambics sera transformée en espace événementiel avec un amphithéâtre rétractable d'environ 190 places.

Lancé en 2021, le chantier, réalisé par le groupement d'entreprises composé de GCC et de LB Belliard, accompagnés d'une quarantaine de compagnons devrait être livré à la rentrée 2025.





DÉJÀ
LIVRÉ

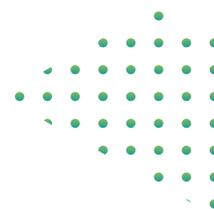
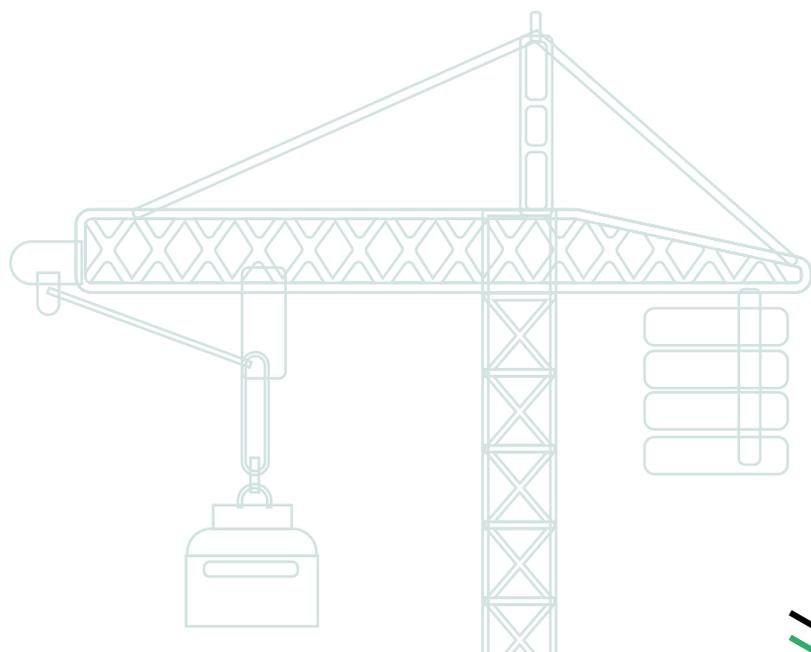
Arborescence

Composé de 29 logements, d'une résidence séniors de 94 logements, d'une crèche, d'un gîte urbain et d'un bar/tisanderie, ce programme intergénérationnel, porté par Vinci Immobilier et lauréat du programme « Imagine Angers », est une promesse d'une plus grande mixité sociale pour le quartier. L'audace architecturale, marquée par l'ondulation des balcons et des jardinières, est née de la rencontre de deux agences d'architectes : Crespy & Aumont, cabinet solidement ancré dans la culture angevine, et WY-TO Architects, jeune agence franco-singapourienne. Son architecture moderne et audacieuse, son jardin partagé et ses vues imprenables sur la Maine et le centre historique d'Angers en font un bien unique, symbiose parfaite entre dynamisme et sérénité ...

Arborescence est l'expression architecturale d'un site exceptionnel reliant la nature à la ville, la Maine au centre-ville. Inscrite dans l'ADN végétal de la ville d'Angers, cette nouvelle résidence en bords de Maine est un tribut au patrimoine angevin réinterprété à l'échelle d'un mode de vie contemporain.

Les travaux qui ont démarré début 2022, se sont conclus au début de l'année 2024 avec la livraison des logements et de la résidence séniors.





DES AMÉNAGEMENTS SUR LA PROMENADE DE RECULÉE

pour valoriser la rivière
et développer ses usages

Les aménagements réalisés sur la promenade de Reculée ont été initiés dans le cadre du plan programme « Rives Vivantes ». Débuté en juin 2016, ils visent à renforcer et révéler la richesse et la diversité des relations entre Angers et la rivière qui la traverse. Les orientations proposées concernent des aménagements urbains et paysagers en faveur de la valorisation du corridor écologique constitué par la Maine et ses berges, la mise en lien et la qualité des continuités douces pour les modes actifs ainsi que la mise en valeur du patrimoine naturel et urbain rivulaire.





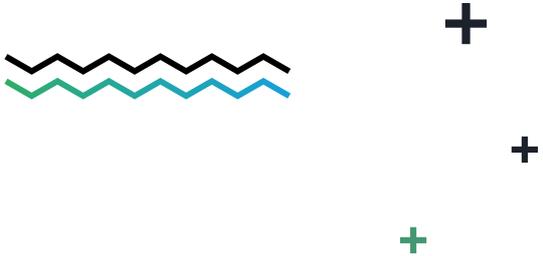
Apaiser la circulation automobile pour retrouver plus d'espace pour les continuités douces et les activités sur les rives

Dans le cadre du projet « Rives Vivantes », la promenade de Reculée a été identifiée comme le site prioritaire d'intervention à partir du début d'année 2023. Afin d'affiner les dessins et construire un projet conjuguant au maximum les intérêts de chacun, une démarche de concertation a eu lieu avec les acteurs de la promenade ; autant de concertations spécifiques que d'acteurs et structures présentes sur site. Étendue sur 1,7 km, la promenade de reculée est une richesse patrimoniale et naturelle composée de plusieurs visages. C'est le village dans la ville, ce sont la Maine, ses crues et ses usages anciens et actuels, ce sont des paysages variés entre pôle urbain et milieu naturel.

Ici l'enjeu principal était de conjuguer cette qualité de vie collective (promenade, vie de quartier, offre de restauration, club de voile et activités nautiques, ...) avec la présence des voies de circulation en parallèle du cours d'eau. Ainsi, la volonté de la Ville consistait à apaiser les circulations automobiles, avec une maîtrise de la vitesse et une meilleure organisation des stationnements, et d'autre part, à retrouver plus d'espace et de qualités pour les continuités douces et les activités sur les rives ou sur le plan d'eau.

Afin de remplir ces objectifs, la toute première « vélorue » d'Angers a été créée, entre la rue Boquel et la rue Haute-de-Reculée. Celle-ci a été votée par les Angevins, lors de l'édition 2020 du budget participatif. En tout, ce sont 1,7 km de parcours cyclable et piétons qui ont été créés pour permettre de rendre plus confortable les pratiques de déplacements doux.

La voie douce de la promenade de Reculée est désormais plus sécurisée et mieux délimitée avec la route avoisinante. Le paysage et l'aménagement de la promenade ont également été transformés au bénéfice des promeneurs et des usagers de la Maine. Ainsi 4 478 m² ont été végétalisés sur la promenade et 92 arbres ont été plantés. Des aménagements d'espaces publics de détente (gradins, lieux de pause, tables de pique-nique, ...) ont été installés et l'accessibilité à la Maine a été facilitée par la mise à disposition d'une nouvelle cale de mise à l'eau et la création d'un ponton PMR pour les pêcheurs.





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Création d'une « vélorue » de 650 m
- 1,7 km de parcours cyclables et piétons créés
- 107 nouveaux arceaux pour les vélos
- 1 nouvelle borne de gonflage et 4 nouveaux box à vélos
- Plantation d'une bande végétale aux abords des platanes, délimitant la « vélorue » et le chemin piéton coté Maine
- 4 478 m végétalisés
- 92 arbres plantés
- 6 espèces remarquables protégées sur la promenade
- Aménagements d'espaces publics de détente (gradins, lieux de pause, tables de pique-nique, ...)
- Amélioration de l'accessibilité à la Maine (nouvelle cale de mise à l'eau, création d'un ponton PMR pour les pêcheurs)

CALENDRIER

- **Mars 2023 :** Début des travaux
- **Juillet : 2023 :** Ouverture de la « vélorue »
- **Fin 2024 :** Livraison de la promenade de Reculée

CONCERTATION

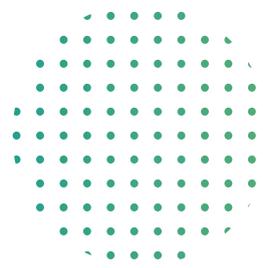
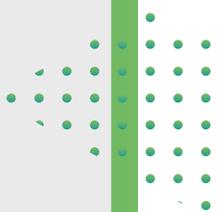
- 1 conférence de presse sur la promenade de Reculée
- 1 réunion publique
- 2 permanences
- 1 exposition sur l'espace public
- 2 registres papier
- 2 ateliers de travail avec les acteurs du projet
- 1 temps d'expérimentation de la « vélorue »

COÛT DE L'OPÉRATION

- **5 M€ TTC**

L'ÉQUIPE IMPLIQUÉE

- **Maitrise d'œuvre :** D'ici là Paysage, Artelia, Biotec
- **Maitrise d'ouvrage déléguée :** Alter Public
- **Entreprises :** Durand, Terideal, Bouygues Energies et Services
- **Autre :** Projet subventionné par l'Europe (Fonds REACT-EU) sur les mobilités durables



BELLE-BEILLE

un quartier repensé pour mieux répondre aux attentes des habitants

Le quartier de Belle-Beille fait l'objet d'une convention de renouvellement urbain qui va permettre de reconfigurer le quartier sur la période 2018 - 2032. Le programme est ambitieux et concerne tant le domaine de l'habitat, que celui des équipements publics ou de la qualité des espaces publics.

En tout, 500M€ ont été investis pour les renouvellements urbains des quartiers de Belle-Beille, mais également de Monplaisir. En juillet 2018, l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain, validait le dossier de la Ville et répartissait le budget de la manière qui suit :

- 100M€ investis par l'ANRU,
- 200M€ investis par les bailleurs sociaux,
- 200M€ investis par la collectivité et Angers Loire Métropole, dont :
 - > 100M€ contractualisés avec l'ANRU
 - > 100M€ hors contractualisation

Ses objectifs sont les suivants :

- Améliorer le cadre de vie et le confort des habitants
- Favoriser la mixité sociale et participer au rééquilibrage de l'offre de logements sociaux à l'échelle de la communauté urbaine
- Rendre le quartier attractif
- Œuvrer pour la transition écologique





Belle-Beille labelisé EcoQuartier

Dans le cadre de son objectif d'« œuvrer pour la transition écologique » fixé par ce NPNRU, le quartier de Belle-Beille, tout comme celui de Monplaisir, ont été labelisés « EcoQuartier - Etape n°2 : quartier en chantier » en 2022.

Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement durable multifacettes, qui intègre les enjeux et les principes du développement durable à l'échelle de la ville ou du territoire. Le référentiel ÉcoQuartier, créé en 2012, est bâti sur une Charte de 20 engagements regroupés en 4 dimensions :

- Démarche et processus ;
- Cadre de vie et usages ;
- Développement territorial ;
- Environnement et climat.

La démarche EcoQuartier est progressive et conçu en 4 étapes, attestant de la vision, la volonté et l'action de la collectivité porteuse du projet.

Belle-Beille a reçu en 2022, le label « EcoQuartier - Etape n°2 : quartier en chantier », ce qui signifie que le projet est en phase chantier et que ses objectifs ont été évalués puis approuvés par une expertise mise en place par le ministère en charge du Logement.





REPENSER L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX ENJEUX

Depuis 2017, le projet de réaménagement de la place Marcel-Vigne suit son cours. Plusieurs temps de concertation ont été organisés, afin d'informer les habitants, d'échanger sur les choix d'aménagement, de recueillir les avis.

Le constat des habitants a fait état d'une place ceinturée par la voirie et largement occupée par le stationnement et d'un lieu entièrement en enrobé, constituant un îlot de chaleur. Les habitants ont également émis le souhait de conserver le marché du vendredi matin, qui constitue un lieu de vie animant la place. En termes de souhaits pour la future place Marcel Vigne, il a été demandé de favoriser les mobilités douces (piéton, vélo) et de réduire la place de la voiture, favoriser le lien social via des événements et des espaces de pause et végétaliser le lieu pour réduire l'effet îlot de chaleur.

La place Marcel Vigne, un maillon essentiel de la polarité Tati-Elysée

Le projet adopté par la Municipalité au printemps dernier pour la future place Marcel Vigne a été pensé pour répondre aux volontés exprimées par ses habitants. Ainsi 49% des surfaces seront désimperméabilisées dont 40% de surfaces végétalisées. De nouveaux arbres vont être plantés, en complément de ceux existants et des massifs et reliefs vont être créés pour favoriser l'infiltration de l'eau. Enfin, la place sera en partie ombragée grâce à l'installation d'une ombrière et de nouvelles assises en bois seront mises à disposition des passants.

Concernant l'apaisement des lieux, les piétons et les vélos bénéficieront de plus de place et un plateau piétonnier sera installé du côté du hameau de l'étang. 25 places de stationnement seront aménagées sur la place et 15 places de parking vont être installées le long du hameau de l'étang, pour fluidifier le stationnement.

Enfin, la nouvelle place Marcel Vigne, sera un lieu propice à l'échange et à la détente. Les aménagements permettront de maintenir le marché du vendredi matin et d'organiser des événements qu'ils soient sportifs ou culturels, toujours dans cette même volonté de maintenir et favoriser le lien social.



>> CE QU'IL FAUT RETENIR

CHIFFRES CLÉS

- 40 % de la place végétalisée ;
- 49% de surfaces perméables et semi-perméables ;
- Plantation de 6 nouveaux arbres ;
- Création de massifs et de reliefs pour favoriser l'infiltration de l'eau ;
- Un plateau piétonnier du côté du hameau de l'étang ;
- Création d'une ombrière et de nouvelles assises en bois ;
- Un réaménagement de la place pour accueillir des événements festifs (vide-greniers, événements sportifs et culturels)
- 40 nouvelles places de stationnement

CALENDRIER

- **Démarrage des travaux en novembre 2024**
- **Livraison en novembre 2025**

CONCERTATION

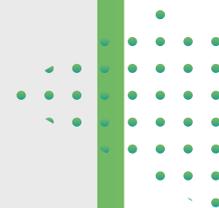
- **Depuis 2018 :**
 - > 3 ateliers
 - > 2 cafés du projet sur la place Marcel Vigne
 - > 1 goûter à la sortie de l'école Desnos
- **Plus de 160 participants.**

LE COÛT DE L'OPÉRATION

- **4 280 440 € HT**, comprenant également :
 - > La rue Marcel Vigne
 - > La rue de Belle Beille
 - > La rue Mansion (dont parvis de la piscine)
 - > Le parvis de la maison de quartier TATI
 - > La rue Boisramé et le square Boisramé

L'ÉQUIPE IMPLIQUÉE

- **Maitrise d'Ouvrage :** ANGERS LOIRE METROPOLE
- **Maitre d'Ouvrage déléguée :** ALTER PUBLIC
- **Maitrise d'œuvre :** IDUP / RESONANCE / TPF / VIZEA



Une végétalisation globale des places et des rues de la Ville

A l'instar de la place Marcel Vigne, de nombreuses rues d'Angers bénéficient ou ont bénéficié d'aménagements visant à végétaliser, apaiser et adapter nos infrastructures en faveur des habitants. L'effacement de nombreux réseaux aériens participe également à l'amélioration du cadre de vie.

DÉJÀ
LIVRÉ

LA RUE QUÉMARD

- Création de massifs végétalisés
- 30 % de surfaces désimperméabilisées
- Places de stationnement avec traitement au sol perméable constitué de pavés de béton avec joints enherbés
- 15 arbres plantés et 11 replantés soit en pleine terre soit en bacs en acier Corten
- Mini jardins le long des clôtures privées - Dispositif permettant aux riverains de disposer sur le domaine public d'un espace végétalisé au pied de leur clôture

CALENDRIER

- **Fin de l'année 2023** : livraison





La rue Quémard après réaménagement

LA RUE FLOQUET-MELGRANI

- Création de massifs végétalisés
- 25 % de surface désimperméabilisées
- Places de stationnement avec traitement au sol perméable constitué de pavés de béton avec joints enherbés
- 25 arbres plantés soit en pleine terre soit en bacs en acier Corten
- Mini jardins le long des clôtures privées - Dispositif permettant aux riverains de disposer sur le domaine public d'un espace végétalisé au pied de leur clôture

CALENDRIER

- **Travaux d'aménagement réalisés ;**
- **Fin 2024 :** Grenailage, signalétique et plantations

LA RUE BLANDIN

- Création de massifs végétalisés
- 20 % de surface désimperméabilisées
- Places de stationnement avec traitement au sol perméable constitué de pavés de béton avec joints enherbés
- 22 arbres plantés soit en pleine terre soit en bacs en acier Corten
- Mini jardins le long des clôtures privées - Dispositif permettant aux riverains de disposer sur le domaine public d'un espace végétalisé au pied de leur clôture

CALENDRIER

- **Travaux d'aménagement réalisés ;**
- **Fin 2024 :** Grenailage, signalétique et plantations



Pour chacun de ces aménagements, plusieurs points d'informations et des concertations ont été organisées avec les riverains afin de les inclure dans le processus de réflexion. Un travail d'incitation des riverains à stationner leurs véhicules sur leurs propriétés privées a également été mené avec l'accompagnement d'Angers Loire Métropole dans certains cas.





DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ POUR LES HABITANTS

En décembre 2014, l'Agence Nationale du Renouveau Urbain (ANRU) a retenu le quartier de Belle-Beille parmi les « quartiers prioritaires » de la Politique de la Ville, afin que le quartier et ses habitants puissent bénéficier du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU). Dans ce cadre, suite à la déconstruction, en 2022, de l'ancienne piscine, vétuste et énergivore, une nouvelle piscine ouvrira dans le quartier de Belle-Beille, à Angers, à l'été 2025. Elle sera bâtie sur le même site.

Cette nouvelle piscine comprendra un espace petite enfance et un bassin polyvalent intérieur, ainsi qu'un bassin extérieur de 250 m² avec 4 lignes d'eau accessible depuis un espace intérieur chauffé via un chenal. Des espaces ludiques extérieurs, tels qu'un solarium minéral avec brumisateurs, un solarium végétal et plages minérales et végétales seront également à disposition des usagers.

Les espaces aquatiques seront complétés par de nouveaux espaces d'accueil du public (hall d'accueil, vestiaires, sanitaires) et pour le personnel (local administratif, vestiaires, salle de pause...). Des locaux de stockage sec et humide, ainsi que les espaces techniques pour le traitement de l'eau et de l'air seront également installés.

Une piscine écoresponsable

Le bâtiment de conception bioclimatique a été pensé pour répondre aux enjeux de la transition écologique. Les matériaux utilisés pour sa construction sont biosourcés (charpente bois, isolation en fibre de bois) et des filtres à perlite (roche volcanique), économes en eau, seront utilisés pour traiter l'eau du bassin. La piscine disposera d'un raccordement au réseau de chauffage urbain, de panneaux photovoltaïques et d'une toiture végétalisée. Enfin, les matériaux issus de la déconstruction de l'ancienne piscine ont été réutilisés dans d'autres projets du quartier ou récupérés par des habitants et les services de la Ville d'Angers.





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- Un bâtiment de 1 549 m² de surface
- Une capacité d'accueil maximum de 350 personnes.
- Un espace petit enfance intérieur de 32 m² (pataugeoire et splash pad)
- Un bassin polyvalent intérieur de 112 m² avec un escalier d'accès
- Un bassin extérieur de 250 m² avec 4 lignes d'eau accessible depuis un espace intérieur
- Des espaces ludiques extérieurs (solarium minéral avec brumisateurs, solarium végétal, plages minérales et végétales)
- 513 m² de panneaux photovoltaïques (production d'énergie en auto consommation)
- Végétalisation de 150 m² en terrasse non accessible

CALENDRIER

- **2022** : Déconstruction de l'ancienne piscine
- **Fin novembre 2023** : Fin de mise en place du chantier
- **Décembre 2023** : Début de travaux de reconstruction
- **Mai 2025** : Fin des travaux
- **Été 2025** : Ouverture de la nouvelle piscine

COÛT DE L'OPÉRATION

- **Coût total : 10,5 M€ HT**, dont :
 - > Coût des travaux de la piscine : 6,7 M€ HT
 - > Coût des aménagements aux abords de la piscine : 3,8 M€ HT

L'ÉQUIPE IMPLIQUÉ

- **Maitrise d'Ouvrage** : VILLE ANGERS
- **Maitre d'Ouvrage déléguée** : ALTER PUBLIC
- **Maitrise d'œuvre** : CHABANNE ARCHITECTE (mandataire) / CHABANNEINGENIERIE / CHABANNE ENERGETIQUE / SALTO INGENIERIE





DÉJÀ
LIVRÉ

Redynamisation du secteur Beaussier

Depuis son inauguration en mai 2023, la polarité Beaussier regroupe loisirs, services, commerces et propose désormais toutes les dimensions d'une centralité de quartier.

• Un relais-mairie :

- > • Permettant des démarches administratives et d'état civil, inscriptions aux activités périscolaires, permanence de l'adjointe de quartier, aide aux démarches et accompagnement numérique ;
- > • Accueillant des permanences d'organismes d'accompagnement à l'emploi (Mission locale, Nos quartiers ont du talent, Fabrique entreprendre) pour les habitants de Belle-Beille et du Lac de Maine

• Un pôle santé :

- > Regroupant 12 professionnels de santé (Chirurgien-dentiste, infirmier, ostéopathe, généraliste, sage-femme, gynécologue, psychologue, sophrologue et pédicure-podologue)

• Un centre commercial :

- > Composé de 6 commerces de proximité,
- > Architecture contemporaine avec des façades bois et des toits terrasse pour contribuer à la nouvelle identité et à l'attractivité de ce nouveau pôle
- > Un parvis végétalisé tourné vers la station de tramway





DÉJÀ
LIVRÉ

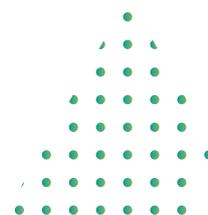
La Plaine ludique et sportive de la Lande

Inauguré en même temps que le centre Beaussier au printemps 2023, la plaine de la Lande, imaginée en concertation avec les habitants, offre des espaces de loisirs pour les petits et les grands.

Au total, ce sont 2.2 hectares dédiés à la pratique ludique et sportive en libre accès et adaptés à tous les publics :

- Un city stade,
- Un arbre à basket,
- Des parcours de grimpe,
- 2 terrains de pétanque,
- Une aire de jeux pour les plus petits,
- Un espace de pique-nique
- Un terrain de basket 3/3,
- Un terrain multisport,
- Une piste d'apprentissage du vélo,
- Une piste d'athlétisme sur l'allée Paul Robin

En plus de ces installations sportives, un renforcement du couvert végétal est prévu, ainsi que l'installation de brumisateurs. Enfin, un parcours sportif tous publics est également en projet.





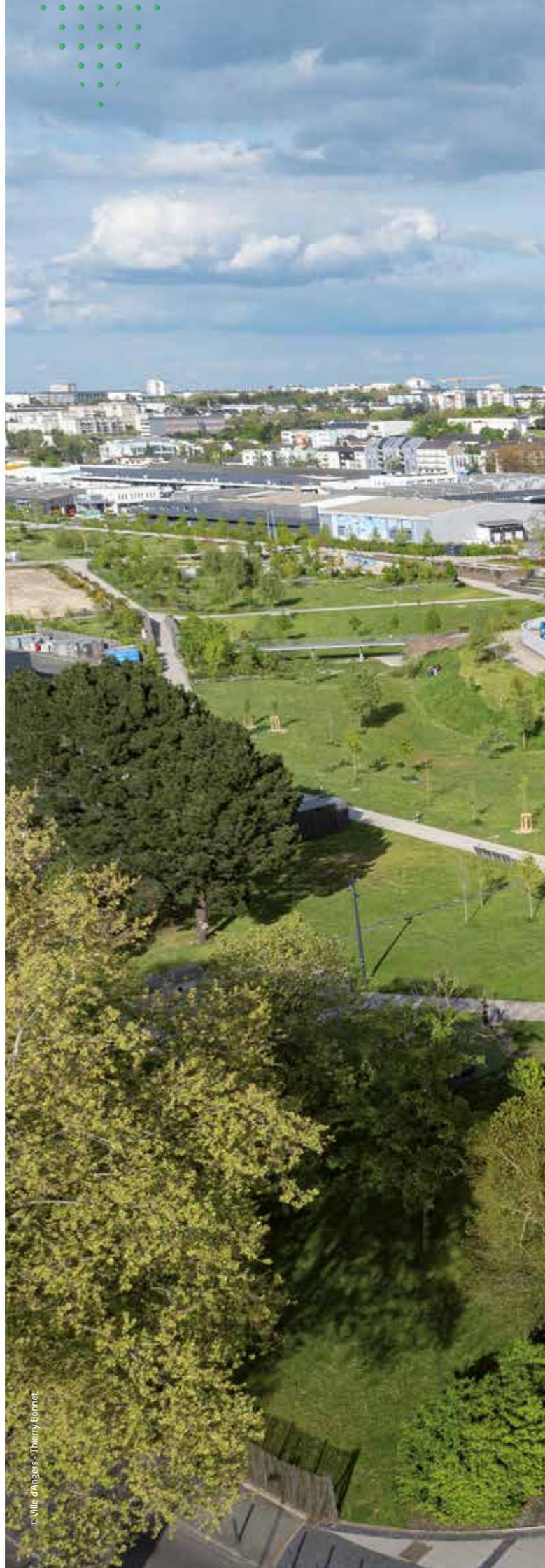


LE QUARTIER SAINT-SERGE

ou, comment
penser les mixités
d'usages entre
quartier urbain
et renouvellement
d'une zone
d'activités

Angers Loire Métropole aux côtés de la Ville d'Angers et de son aménageur ALTER a entrepris il y a maintenant dix ans une profonde transformation de Saint Serge. L'ambition est ici de renforcer la vocation économique de ce secteur situé à deux pas du centre-ville d'Angers et de répondre aux impératifs environnementaux qui caractérisent ce territoire voisin de la Maine.

Quai Saint-Serge, c'est 15 hectares dédiés au développement du pôle tertiaire et universitaire de Saint-Serge où sont déjà rassemblés plus de 2 000 emplois et 6 000 étudiants. C'est aussi un lieu où différentes formes de loisirs urbains s'expriment pleinement, en complément du cinéma et de la nouvelle patinoire, dans un parc paysager de plus de 5 hectares.







Projet Métamorphose

En 2017, la Ville lançait l'appel à projets Imagine Angers sur six sites emblématiques, avec deux objectifs : favoriser l'émergence de constructions innovantes, et refléter l'identité angevine notamment en matière de végétal, de dynamisme économique, de développement durable...

Dans ce cadre, Métamorphose, imaginé par le groupe Giboire, représente une étape forte du projet Imagine Angers en proposant une structure unique qui incarne une nouvelle façon d'habiter, travailler, étudier et se divertir. Ce projet incarne également l'émergence de formes architecturales nouvelles, au cœur d'un quartier en plein renouvellement, le quai Saint-Serge, à proximité immédiate du cinéma multiplexe et de la patinoire Angers Iceparc.

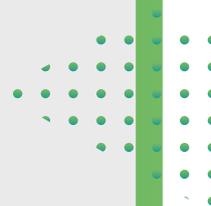
Par ailleurs, Métamorphose regroupera de nombreux acteurs majeurs du développement économique du territoire. Ainsi l'agence ALDEV y emménagera aux côtés d'autres acteurs comme la Chambre de commerce et d'industrie de Maine-et-Loire, Angers Technopole ou la Maison de la création et de la transmission d'entreprise (MCTE). La collectivité devrait également y installer le centre de pilotage appelé « hyperviseur » de son programme « Territoire intelligent ». Enfin, une Maison des services internationaux de la métropole angevine y ouvrira ses portes. En tout, la collectivité devrait donc disposer d'environ 6 000 m² de la surface globale du bâtiment.





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 25 000 m² de surface de plancher
- 3000 mètres linéaires de terrasses
- 3000 m² dédiés à l'enseignement supérieur et au rayonnement vers l'international
- 4000 m² en rez-de-chaussée dédiés à des activités de loisirs et commerces
- Une serre méditerranéenne comme prolongement du parc paysager de Saint-Serge ;
- Une offre de co-living pour étudiants et jeunes actifs ;
- Une offre de sports urbains avec notamment une salle de fitness nouvelle génération et le Roof Stadium.



CALENDRIER

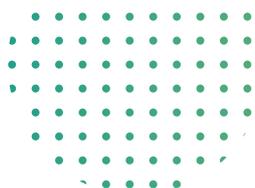
- **Printemps 2021** : démarrage des travaux.
- **Fin 2024** : livraison.

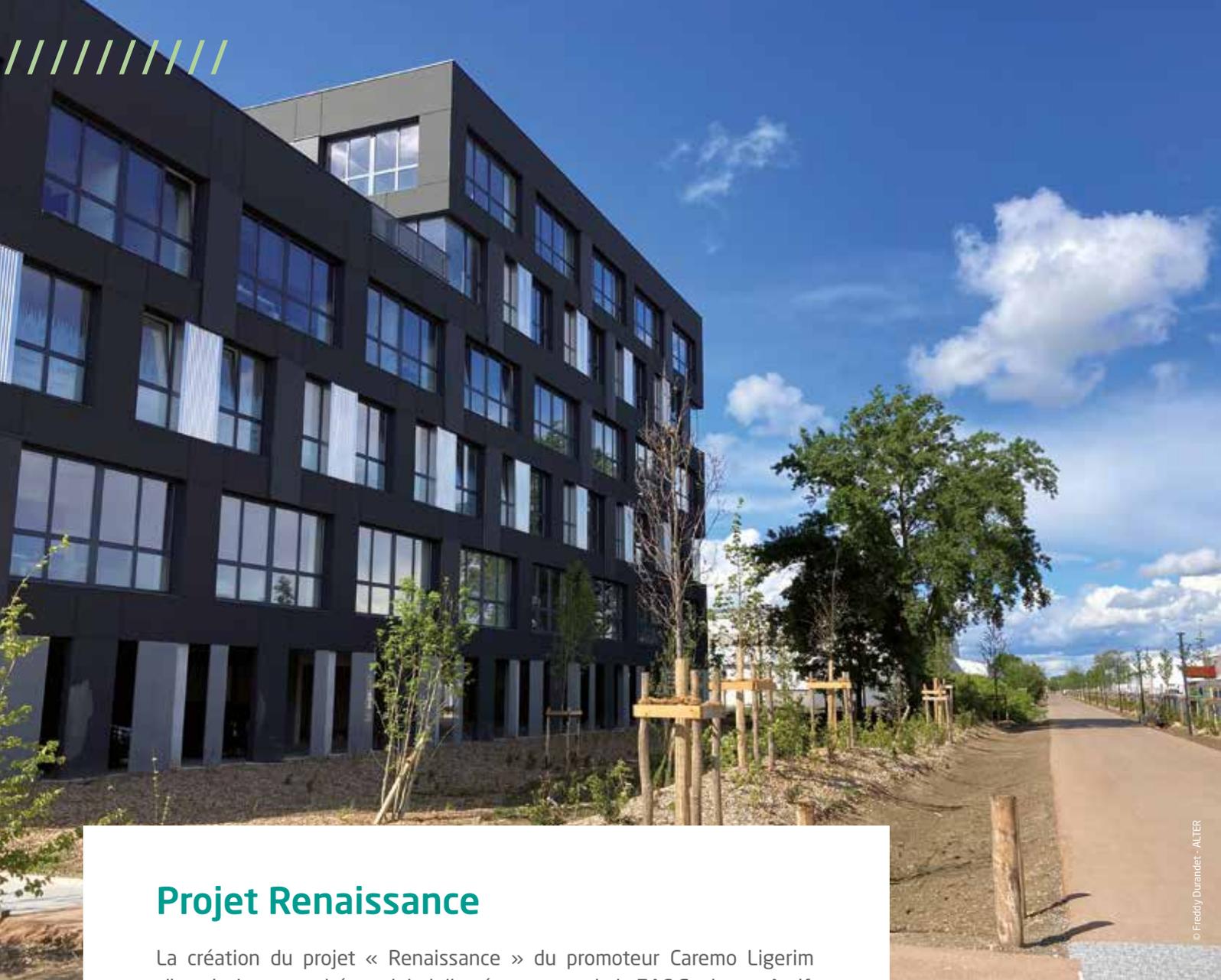
COÛT DE L'OPÉRATION

- **70 M€ HT**

L'ÉQUIPE IMPLIQUÉ

- **Projet porté par** le Groupe Giboire
- **Architecte** : Hamonic + Masson & Associés.





Projet Renaissance

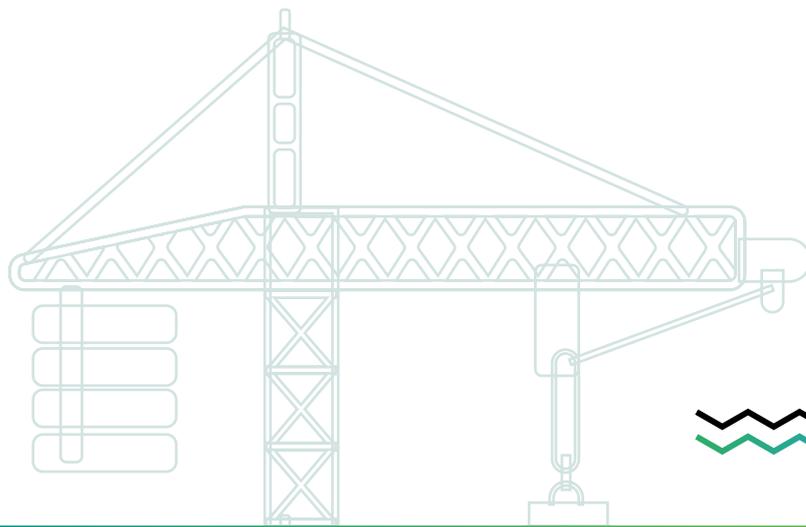
La création du projet « Renaissance » du promoteur Caremo Ligerim s'inscrit dans un schéma global d'aménagement de la ZAC Faubourg Actif. L'ambition de la collectivité est simple et consiste à faire muter les activités présentes sur ce quartier. D'une ancienne zone tournée exclusivement vers de la logistique urbaine, ce quartier accueille aujourd'hui une mixité d'activités telle que de la vente en gros, du « retail », du service à la personne, de l'économie circulaire, des bureaux...

Le projet « Renaissance » est un exemple assez emblématique de cette volonté. Cet ensemble immobilier dernière génération a pour ambition de servir de vitrine au futur développement du nouveau Faubourg Actif.

Aujourd'hui, l'ensemble immobilier composé de deux immeubles d'une surface totale de 8607 m² accueille les enseignes Lapeyre et Partédis sur 3 370 m² au rez-de-chaussée, le reste des surfaces étant composé de bureaux en R+5 avec un large ratio de places de parking incluses, divisibles à partir de 160m² pour répondre à la demande du marché local.

Enfin sur le volet environnemental, la gestion active de l'eau, les îlots de fraîcheur (notamment par la végétalisation du site et des toitures), la production énergétique (photovoltaïque), la connexion aux voies de circulation douce ont été traités avec beaucoup d'attention pour aboutir à un produit fini particulièrement vertueux.





>> CE QU'IL FAUT RETENIR

- 2 immeubles d'une surface totale de 8607 m²
- Les entreprises Lapeyre et Partédis implantées au rez-de-chaussée sur 3 370 m²
- 5 237 m² composé de bureaux en R+5

CALENDRIER

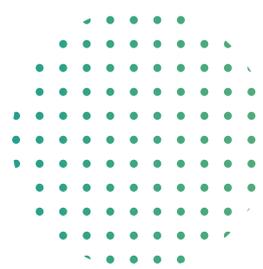
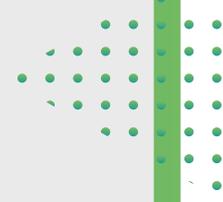
- **Début des travaux en 2022**
- **Livraison en 2024**

COÛT DE L'OPÉRATION

- **13 M€**

L'ÉQUIPE IMPLIQUÉ

- **Caremo Ligerim**





DÉJÀ
LIVRÉ

DES AMÉNAGEMENTS DANS LA CONTINUITÉ DE LA NOUVELLE PATINOIRE « ANGERS ICEPARC »

Projet important pour la ville d'Angers et l'agglomération angevine, la nouvelle patinoire, ouverte en 2019, remplace celle du Haras devenue obsolète et inadaptée, à la fois dans le cadre d'une utilisation de loisirs mais aussi professionnelle. Bâtie à proximité du Multiplexe Gaumont, du campus et du centre-ville ce complexe compte parmi ses objectifs, à l'instar des projets évoqués plus haut, de renforcer l'attractivité du secteur Saint-Serge.

Cette patinoire est construite au pied de la station de tramway « Berges de Maine » au cœur du nouveau quartier ZAC Angers Saint Serge. Elle propose un jeu de terrasses en belvédère s'ouvrant sur les rives de la Maine d'un côté et sur le parc Saint-Serge, de l'autre. Ainsi, ce nouvel édifice constitue un trait d'union entre la rivière et la ville.

Cet équipement a été pensé pour être un lieu de vie ultra-moderne, accueillant une diversité de pratiques et d'usages à destination de tous les publics, et ce pour un bassin de population qui dépasse largement la ville d'Angers. Il est, à ce titre, un outil de valorisation et de rayonnement du territoire, au cœur du quartier Saint-Serge, sur lequel le sport et les loisirs occupent toute leur place.



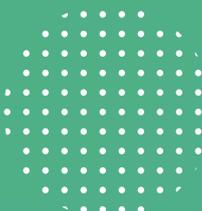
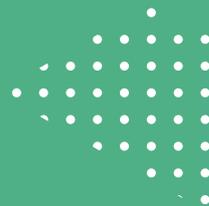
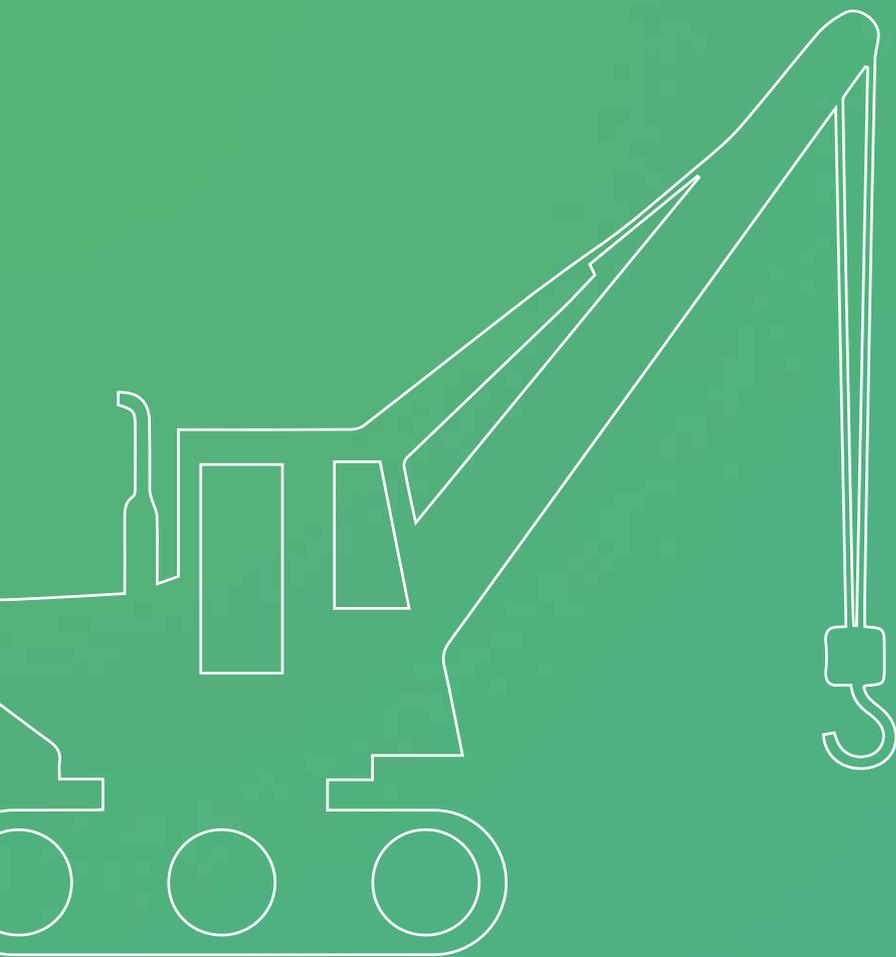
Près de 1400 nouveaux logements étudiants

A Belle-Beille

- Des logements étudiants sur la nouvelle **Résidence CROUS**, sur 3 sites en cœur de l'université de Belle-Beille (boulevard Lavoisier, rue Lakanal) :
 - > **620 logements étudiants**
 - > Début des travaux : Juin 2024
 - > Livraison : Septembre 2025
 - > Opérateur : Angers Loire Habitat pour le compte du CROUS
- Des logements étudiants sur la nouvelle **Résidence ISTOM**, au 63/65 avenue Notre Dame du lac :
 - > **102 logements étudiants** pour le compte de l'ISTOM, avec espaces communs (salle d'étude, laverie)
 - > Livraison : Septembre 2026
 - > Opérateur : Angers Loire Habitat

A Saint-Serge

- Des logements étudiants sur le programme **Horizon Maine**, au 16 rue du Maine :
 - > 178 logements, dont :
 - **150 logements étudiants**
 - > Livré en septembre 2023
 - > Opérateurs :
 - Eiffage Immobilier et Construction
 - Architecte : Agence Nicolas Michelin et cabinet Lionel Vié
 - Gestion : Réside Etudes en collaboration avec la SOCLOVA
- Des logements étudiants sur le programme **Côté Maine** au 1 rue Docteur Bonhomme :
 - > **214 logements étudiants**
 - > Livré en septembre 2022
 - > Opérateurs :
 - Angers Loire Habitat
 - CROUS
 - SMEBA
- Des logements étudiants sur le **programme K2**, au 3 rue René Rouchy :
 - > **294 logements étudiants**
 - > Livré en octobre 2023
 - > Opérateurs :
 - Bouygues Immobilier
 - Groupe Kley



CONTACTS PRESSE
02 41 05 47 21
relations.presse@ville.angers.fr

